

CREFECO (Centre Régional Francophone pour l'Europe Centrale et Orientale)

OIF (Organisation Internationale de la Francophonie)

Synthèse du
Séminaire régional
« Utilité et professionnalisation du français »
27 et 28 octobre 2011

Rédigée par : Louis Arzac, Docteur ès lettres, Conseiller en Formation Continue, Rectorat de l'Académie de Caen
Coordonnée par : Rennie Yotova, Docteur ès lettres, HDR, Responsable du CREFECO/OIF

Thématique générale : Les nouvelles réalités socio économiques et l'apparition de nouveaux métiers ne sont pas sans incidence sur les contenus et les programmes de formation proposés par les institutions et l'enseignement du/en français langue étrangère. Quelles compétences linguistiques faut-il développer pour quels curricula dans la perspective d'une insertion professionnelle réussie qui valorise les acquis des jeunes diplômés ? Comment améliorer les liens entre entreprises et systèmes éducatifs afin d'assurer une meilleure adéquation avec les besoins du marché ?

Quelle rationalisation de l'action éducative en fonction des grands objectifs nationaux et internationaux ? Quelle insertion professionnelle pour les jeunes en fonction des nouveaux métiers apparaissant sur le marché du travail ? En quoi la maîtrise du français devient un atout sur le plan de la carrière professionnelle ? Quels sont les débouchés réels sur le plan national, régional, international ?

Ouverture du Séminaire

- Anastas Guerdjikov, Vice-recteur de l'Université de Sofia « St. Clément d'Ohrid »
- SEM Hristo Gueorguiev, Directeur de la Direction « Europe 1 », Ministère des Affaires étrangères de Bulgarie
- Dimitar Vesselinov, Président du conseil administratif du CREFECO
- Petko Staynov, Directeur délégué à la politique scientifique, AUF (Agence Universitaire de la Francophonie, Bureau Europe Centrale et Orientale (Roumanie)
- Rennie Yotova, Responsable du CREFECO, Sofia

Les allocutions d'ouverture marquent l'importance fondamentale pour la francophonie de la thématique abordée au regard de l'insertion professionnelle des jeunes francophones, soulignent que les universités s'efforcent d'apporter des réponses aux besoins des sociétés et

au marché en formant aux métiers en émergence, posent la nécessité, dans cette optique, d'infléchir l'enseignement du français en sorte de lui conférer une visée professionnelle pour prendre au mieux en compte les dits besoins.

Dans ce cadre, est relevé le rôle du CREFECO qui exemplarise la synergie francophone en accompagnant l'enthousiasme des jeunes francophones, qui représentent les ferments d'une francophonie vivace. Il ressortit *in fine* que l'utilisation professionnelle du français constitue une garantie de son rayonnement, que si la langue représente un apport incontestable en termes culturels, elle vaut aussi dans les champs de la science et de la technologie.

Pour autant, certains constats ne manquent pas d'inquiéter qui justifient pleinement la centration du séminaire sur la composante professionnelle : une baisse constante du nombre d'étudiants dans les filières francophones, et le vieillissement du corps enseignant.

Dès lors, l'urgence d'un rapprochement avec le monde des entreprises tout en préservant la qualité académique s'impose.

Cinq points se dégagent alors :

- l'éducation et la formation sont les clefs de l'insertion professionnelle des jeunes
- et les compétences langagières sont un gage de cette insertion
- il suit qu'il faut asseoir l'ancrage du français dans une perspective d'employabilité
- et que la réponse à l'interrogation sur l'utilité du français et des formations en français
- tient dans l'équation suivante : la français est bien un outil de professionnalisation, mais il importe que les entreprises en prennent conscience et s'emparent de leur rôle à cet égard

Conférence inaugurale : « Des curricula en langues pour une meilleure insertion professionnelle : entre utilité et utilitarisme »

- Xavier Roegiers, Professeur à l'Université catholique de Louvain

Cette conférence visait la manière de construire un curriculum qui permette de développer des compétences linguistiques appropriées aux exigences du terrain socioprofessionnel. D'où l'évocation des différentes manières de construire un curriculum en termes de compétences : entre compétences transversales, approche par résolution de problèmes, interdisciplinarité, Learning outcomes, intégration des acquis, vers quoi s'orientent les systèmes éducatifs aujourd'hui ?

Cinq approches prévalent dans la manière de comprendre la compétence dans les curriculum de formation. Les trois premières l'appréhendent plutôt comme une composante importante du processus de formation. Les deux suivantes envisagent plutôt la compétence comme un produit visé par la formation.

- la compétence au sens d'une capacité méthodologique, soit compétences « processus », auxquelles on recourt pour exercer une activité : organisation du travail, esprit scientifique, recherche documentaire.
- la compétence au sens d'une capacité psychosociale, soit compétence à travailler en équipe et en réseau. Dans cette acception, une partie des apprentissages vise directement ces capacités que devra maîtriser l'étudiant pour s'insérer dans sa vie professionnelle.
- la compétence comme inductrice d'un processus didactique centré sur l'étudiant, soit compétence qui tourne autour de l'acte d'apprendre : apprendre par soi-même, apprendre à apprendre. Elle constitue la base de l'approche par les situations-problèmes.

- la compétence comme élément d'un profil professionnel de sortie : référentiel métier et référentiel de compétences, soit l'ensemble des compétences professionnelles qui constituent un « référentiel de compétences », lequel sert de guide à l'ensemble de la formation
- la compétence comme l'intégration d'un ensemble d'acquis qui prédique une organisation de la formation autour d'un noyau de compétences évaluables et une prise en compte des méta compétences professionnelles (réflexion sur le métier). Cette approche reste valable en dehors d'un profil professionnel (formations universitaires non professionnalisantes)

Au total, il apparaît que ces approches curriculaires n'entretiennent nullement des relations d'équivalence : elles doivent se jauger sur le trébuchet de la pertinence, de l'efficacité et de l'équité.

Or, cette proposition admise, il ressortit que l'approche standard n'apporte rien d'éclairant sur le complexe tandis que l'approche par problème est dans l'incapacité d'intégrer la dimension de l'évaluation. En revanche, l'approche par l'intégration des acquis permet une combinatoire du complexe et du concret. C'est par conséquent cette dernière que les institutions tendent à privilégier tandis que la fortune de l'apprentissage par problème baisse sensiblement.

S'agissant de la langue, l'organisation d'un curriculum implique d'intégrer les exigences du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS). D'où une élaboration de référentiels orientés vers les compétences linguistiques qu'exige l'exercice d'un métier donné en vue d'optimiser l'employabilité du bénéficiaire. Cet espace posé, il convient d'activer au sein des formations en langue :

- une fonction d'information et de stockage (axée sur les ressources langagières de métiers proches, voire de familles de métiers)
- une fonction de communication et de transmission – vecteur de la fonction précédente
- une fonction heuristique (favorisant le passage du statut de consommateur à celui de producteur)
- une fonction culturelle

Fort de ce cadre, il convient d'appréhender trois dimensions qui définissent les compétences linguistiques : l'acquisition des ressources langagières et communicatives rattachées au secteur professionnel donné ; l'acquisition de démarches méthodologiques ; l'accès à un ensemble de valeurs socio-culturelles et inter-culturelles.

De cette intervention, deux mots clefs sont à retenir :

- complexe : qui donne du sens
- concret : qui donne de l'efficacité

Et une conviction : s'emparer de l'approche des acquis par intégration.

Table ronde (1) : « Le français : atout sur le plan de la carrière professionnelle ». De l'utilité du français pour l'insertion professionnelle des jeunes dans le monde de l'entreprise. Atouts des francophones en termes d'employabilité dans la région d'Europe centrale et orientale.

- Ariola Gorica, Responsable du département Communication et Marketing, Société Générale (banque), Albanie
- Lilit Martirosyan, Responsable des relations publiques et de la communication, Orange (téléphonie mobile), Arménie
- Olivier Prado, PDG de Global Phoning Group (centre d'appels), Moldavie
- Krassamir Paskalev, Directeur administratif et financier de Pnevmatika Serta, Bulgarie

Animation : Aleksander Xhuvani, Directeur de l'Institut Français de Gestion de Tirana, Albanie

Un premier tour de table confirme nombre d'éléments repérés d'ores et déjà, à savoir que la langue de communication dans l'entreprise est l'anglais, quand même tous les acteurs ont-ils été formés en France et en français, quand même l'entreprise française implantée à l'étranger sauvegarderait une culture spécifique et des tropes particuliers en ce qui concerne son savoir-faire (cas de la gestion, notamment). L'usage de l'anglais comme langue de travail s'expliquerait en outre par la nécessité de « faire simple », comme si le français était associé à la complexité (sans lien synonymique avec la notion de « complexe » au sens de X. Roegiers, mais plutôt avec le syntagme « compliquée »).

Le français dispose bien d'un statut, celui de langue de distinction, versus l'anglais qui en serait départie, mais aurait-elle l'avantage d'être indispensable. Autrement dit, l'amour du français ne suffit à contrebattre la prééminence de l'anglais. Il importe de conférer au français une spécialisation professionnelle, mais tout autant, de faire apparaître aux francophones des perspectives professionnelles.

Moyennant quoi, se pose la question des relations entre entreprises et instituts d'enseignement supérieur, et sont pointés deux problèmes :

- une déconnexion apparente du monde académique du monde de l'entreprise : les liens sont trop ténus, et se caractérisent par la faiblesse du nombre d'intervenants professionnels dans le cadre universitaire d'un côté, le paupérisme de stages offerts en entreprise, de l'autre. Pour autant, quelle que soient les formations dispensées par l'université, les entreprises ont la responsabilité de former les personnels qu'elles engagent.
- les études francophones sont incontestablement une source d'enrichissement et entrent en coïncidence dans un premier temps avec la culture attendue par les entreprises francophones à l'étranger, mais ces mêmes entreprises perdent au bout de peu d'années les marqueurs de leur identité francophone. A quoi bon alors s'initier si fortement à la culture française ? Nonobstant, et en l'état, recruter pour certaines entreprises sur le critère « parler français » aurait un intérêt.

Quoi qu'on en ait, la France conserve une image élitaine, et être polyglotte (français compris le plus souvent comme seconde langue) demeure un atout. Pour autant, cet atout est insuffisant. Certains facteurs externes conditionnent l'engouement pour le français, et en premier lieu, l'environnement socio-économique : à quoi servirait-il d'apprendre le français dans un contexte privé de toute entreprise française ? A l'inverse, les investisseurs français, font-ils de la présence de la francophonie et de l'existence de locuteurs francophones une condition de leur installation dans le pays visé ? Il ne semble pas que ces deux facteurs soient en corrélation.

Les axes d'investigation s'articulent autour de trois pôles (et supposeraient pour chacun d'eux un protocole d'enquête, de vérification et de validation)

- les petites entreprises (consultance, etc.) seraient peut-être davantage des niches promouvant le français que les grands groupes, type Orange
- l'instauration d'une veille professionnelle sur les gisements d'emplois qui feraient sa place au français serait sans doute utile
- il y aurait lieu d'explorer les vertus des formations courtes – sur les modèles des BTS (Brevet de technicien supérieur) chevillée au français, compte tenu des besoins en termes d'emploi.

A l'évidence, centré sur lui-même, le français ne survivra pas, d'où la nécessité et l'urgence d'explorer les pistes évoquées *supra*.

Conférence : « Du french kiss à la baguette : de la langue à la culture »

- Gilles Lugin, PhD, Directeur-adjoint de la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé, Lausanne, Suisse

A compter d'une déclaration à valeur axiomatique : l'apprentissage des langues est un facteur de cohésion sociale et d'intégration professionnelle et via un propos sur la taxinomie de la traduction (calque, trahison, adaptée), sont postulées les conditions qui sous-tendent « ce que parler une langue veut dire » et qui infèrent de se défier des modèles qui font l'économie sur le contexte et les normes de comportements verbaux, car la langue est d'abord et avant tout un code social autant que subjectif, et les interlocuteurs ne sont en capacité de manifester des attentes qu'en fonction d'un contexte, sachant que nos grilles culturelles conditionnent notre compréhension. Par ailleurs, il convient de se référer au triangle de co-énonciation au cœur duquel se co-construit le sens. Soit donc une situation d'interaction, un énonciateur A et un co-énonciateur B : pour que la situation d'interaction soit optimale, il importe que A et B aient un patrimoine commun en termes de finalités, de représentations et de pré-construits culturels. Autrement dit, prétendre se former à une langue ne peut se borner à n'en maîtriser que les codes grammaticaux, syntaxiques et lexicaux. Autrement dit encore, quand on parle d'une langue, on parle d'abord d'un creuset culturel, et il y aurait donc une primauté de la culture sur la normalisation de la langue. Il suit que l'apprentissage d'une langue induit des apprentissages :

- des codes linguistiques
- des genres (à mettre en regard avec la notion de « contexte »)
- des cadres de politesse
- des codes non linguistiques
- des cultures

Dès lors, toutes les langues se valent, ce qui ne signifie pas qu'elles sont sur le même plan. C'est ainsi qu'on peut nourrir une inquiétude pour l'anglais d'un point de vue qualitatif, versus, nourrir une inquiétude vis-à-vis du français, mais cette fois sur des motifs quantitatifs.

Suite à cette conférence, participants et invités du séminaire ont discuté sur l'évolution de la langue française en établissant un parallèle avec des langues « en plein essor » comme l'anglais et l'espagnol. Au cours des débats on a abordé la question de l'existence ou du manque d'un registre du français purement commercial à l'exemple de l'anglais et les conséquences possibles au niveau de la professionnalisation de la langue française et respectivement de la réalisation professionnelle des cadres francophones. Toujours dans le même ordre de réflexion, des opinions ont été avancées au sujet des compétences socioculturelles nécessaires dans la perspective d'une meilleure adaptation à la culture d'entreprise francophone. La discussion a porté également sur les atouts et les désavantages des méthodologies encore persistantes d'apprentissage passif de la langue française.

Atelier interactif (2) : « Secteur du tourisme : quelles perspectives pour les francophones ». Du tourisme en tant que secteur clé pour le développement économique des pays d'Europe centrale et orientale. Quelles opportunités d'insertion professionnelle pour les jeunes francophones ? Le tourisme contribue à l'expansion économique, à la compréhension internationale, à la paix et au respect universel, et permet de valoriser les ressources humaines et leur adéquation aux besoins du marché du travail.

- Ruzanna Paytyan, Ecole du village de Verin, Arménie
- Aristotel Biti, Chargé du tourisme à Saranda, Albanie

- Snezhana Stoycheva-Encheva, Professeur, Lycée professionnel de gestion administration et gestion, Silistra, Bulgarie
 - Julijana Jozic, Professeur, Ecole secondaire d'hôtellerie, Skopje, ERY de Macédoine
 - Dorina Ignatenco-Fulger, Professeur, Lycée Professionnel bilingue, Chisinau, Moldavie
 - Florentina Gheorghe, Professeur, Collège commercial, Constanta, Roumanie
- Animation : Louis Arsac

Au premier chef, le secteur du tourisme met en exergue le capital humain et la diversité linguistique, un réservoir d'emplois, et une dimension d'ouverture culturelle en tant qu'il favorise les relations inter-personnelles dans la sphère du réel.

De là, des exigences à hauteur : la nécessité d'un système éducatif de qualité pour une meilleure qualification et la nécessité de maîtriser plusieurs langues ou des vertus du plurilinguisme.

Le facteur premier du développement du tourisme relève du politique en termes de volonté d'ouverture et de contact avec l'étranger ; si ce facteur est agissant, une opportunité s'ouvre pour les francophones, via les jumelages notamment tout en constituant localement une manne possible en termes d'emploi.

S'inscrire dans le secteur du tourisme implique la mise en œuvre d'un protocole – exemplarisé ici – (sans exclusive de tout autre) avec deux mesures phares :

- utiliser les supports de formation en fonction des métiers à pourvoir. En conséquence, l'ouverture d'une classe bilingue ne visera pas exclusivement l'entrée des étudiants dans l'enseignement supérieur (à l'exception en l'espèce des formations de traducteurs interprètes, des managers, dont le besoin est avéré) mais dans des cursus corrélés aux besoins du marché : réceptionnistes, cuisiniers, serveurs, etc.)
- développer des activités culturelles francophones en sorte d'attirer des touristes pratiquant le français.

Il faut concéder cependant que, y compris dans ce secteur, par essence d'obédience plurilingue, la demande linguistique porte sur l'anglais – le biotope touristique est anglophone, comme dans la plupart des domaines - ce qui condamne la francophonie à être inventive et créative:

- en recourant, pour exemple à l'immersion des élèves et étudiants « dans le français » par le moyen de périodes de stages en France ou tout pays, milieu francophones
- en formant des équipes pédagogiques composées de professeurs de français et de professeurs de spécialités (tourisme, hôtellerie, restauration) pour créer des modèles curriculaires francophones spécifiques
- en promouvant les diplômes type DELF, DALF
- en convainquant les ministères de l'éducation de créer des examens nationaux pour le français de spécialité
- en mettant en avant le concept d'excellence appliqué aux lycées professionnels et techniques.

Ce qui n'équivaut pas à occulter les difficultés rencontrées sur le terrain :

- un nombre de professeurs de spécialités francophones insuffisant
- un défaut de stages, tant pour les professeurs que pour les élèves et étudiants (lesquels ont pourtant une haute valeur ajoutée – dimension linguistique, mais aussi culturelle et sociale, humaniste et citoyenne)
- des besoins de formation en marketing insatisfaits
- une veille sur le marché de l'emploi encore trop marquée par l'empirisme et l'amateurisme
- un manque – un vide – en matière d'orientation professionnelle francophone

Là encore, les atouts potentiels sont connus :

- un savoir-faire français et francophone dans le champ de l'ingénierie touristique reconnue
- le tourisme comme clef de développement économique est repéré : améliorer l'état du français, c'est améliorer l'offre pour les touristes francophones

Les leviers sont également connus :

- s'adosser aux programmes européens (Léonardo, etc.)
- exciper de la qualité des diplômes et des certifications (et sans doute, accentuer la réflexion sur les certifications plus que sur les diplômes)
- développer les liens entre la sphère de la formation professionnelle et technique et la sphère d'exercice professionnelle (le rapport de proximité serait sans doute facilitateur, comparativement à la sphère universitaire).

En conclusion, les secteurs linguistiquement porteurs pour la francophonie méritent un examen serré en sorte de dégager les bonnes pratiques et viser l'édification de modèles transférables.

Confirmant les conclusions précédentes, la discussion collective à la fin de l'atelier interactif s'est essentiellement concentrée sur des questions pratiques visant les différentes modalités de collaboration entre les entreprises touristiques et les autorités à l'échelle communale, régionale et nationale dans l'objectif de la promotion de la langue française au sein du secteur du tourisme. Des exemples concrets ont été donnés à titre de témoignage de coopérations réussies dans le domaine de l'organisation d'activités francophones et de la publicité des sites touristiques en langue française. Les réflexions des participants sur ce problème se sont transformées en un véritable échange d'expérience professionnelle sur les multiples stratégies à appliquer afin d'attirer plus de touristes francophones.

Pourtant les lois du marché, reposant sur les principes de la compétitivité, exigent l'amélioration continue de l'offre pour les touristes francophones. Dans le contexte de ces impératifs, les débats ont abordé le problème de l'absence de curricula spécifiques en langue française. La collaboration étroite entre enseignants de FLE et professionnels dans divers domaines a été citée comme exemple réussi ayant abouti à la conception d'ouvrages didactiques en français dans d'autres disciplines comme les sciences et la médecine. On a avancé des propositions visant une meilleure coordination des initiatives de collaboration. L'organisation de séminaires réunissant les spécialistes des domaines concernés s'avère une des voies les plus productives pour remédier au problème évoqué.

Au cours du débat ont été abordées d'autres difficultés rencontrées comme : l'insuffisance de personnel pédagogique spécialisé, le manque de motivation chez les jeunes à opter pour le français en vue de leur réalisation professionnelle future dans le secteur touristique etc. La nature des problèmes cités a donné un prolongement logique de la discussion l'orientant vers une réflexion commune sur le rôle de l'État et le besoin de la mise en place de mesures politiques favorisant la promotion de la langue française au sein des établissements scolaires spécialisés dans le tourisme, étant donné l'importance du secteur pour l'économie nationale de chaque pays.

Table ronde (3) : « Le français, atout pour les études. Programmes de mobilité des étudiants - Erasmus, Copernic, Tempus, et autres échanges internationaux »

Etat des lieux de la mobilité des étudiants d'Europe centrale et orientale vers des pays francophones, mais aussi des pays francophones vers les pays de l'Europe centrale et orientale. Données chiffrées, analyses des retombées de ces mobilités sur le parcours des étudiants, témoignages.

- Haikouhie Mkrttchian, Université d'Etat d'Erevan, Arménie

- Adriana Rosu, Université de médecine et de pharmacie, Cluj-Napoca, Roumanie
 - Margarita Stoeva, expert Erasmus, Centre national de développement des ressources humaines, Bulgarie
 - Mirian Bllaci, boursier Copernic, Albanie
 - Avetis Grigoryan, échange interuniversitaire entre l'Université d'Etat d'architecture et de construction d'Erevan, Arménie et l'Ecole d'architecture et de construction de Lyon, France
 - Sanja Karakusheva, boursière Basileus de l'université de Skopje d'ERY de Macédoine à l'université Sophia Antipolis, France
 - Stéliana Ghibu, Université de médecine et de pharmacie, Cluj-Napoca, Roumanie
 - Téodora Vlatchkova, Institut diplomatique, Ministère des Affaires étrangères, Bulgarie
- Animation : Albena Vassileva, Université de Sofia, Bulgarie

La pétition de principe est la suivante : l'amélioration de l'attractivité du français passe par la mobilité académique, notamment au sein des universités européennes (qu'il s'agisse des étudiants ou des professeurs associés).

C'est ainsi qu'en Roumanie où les professionnels de la santé sont formés en trois langues, 2 200 étudiants sur 10 000 que compte l'université témoin bénéficient de mobilités (Erasmus, programme Eugène Ionesco) et l'AUF y contribue, participant par ce moyen au développement de filières.

Le français s'avère utile pour établir des collaborations avec des laboratoires internationaux même si les publications se font essentiellement en anglais.

Focale sur un programme phare : Copernic (coût par étudiant : 15 000 euros. Mot d'ordre : réfléchir autrement). Ce programme est un instrument de repérage des élites pour les grands groupes français en Europe centrale et orientale, avec une implication des grandes écoles françaises (Mines, Polytechnique). Du coup, par le truchement de ce programme, les entreprises recrutent des cadres formés, et réciproquement, le recrutement des étudiants est facilité, sachant que le programme est lié aux aléas du marché tout en présentant des opportunités permanentes : en particulier l'effet réseau des anciens. Un bémol toutefois : l'effet de concentration sur certains pays de l'Est et certains marchés.

Focale sur un programme de grande amplitude : Erasmus. Placé sous l'angle de l'apprentissage tout au long de la vie, il offre une coopération particulière entre le monde universitaire et le monde des affaires, avec un accent sur les pratiques innovantes d'enseignement dans le supérieur, singulièrement dans le champ des technologies de l'information et de la communication. Objectif de mobilité sur le plan quantitatif : 2,5 millions d'étudiants – depuis son démarrage jusqu'en 2013. En tendance, on peut souligner la volonté d'intégrer des cursus dans des pays francophones, avec un obstacle : l'absence de filières francophones dans certains pays.

D'une manière générale, les programmes de bourses favorisent le plurilinguisme, et de retour dans leur pays, les étudiants sont vraisemblablement davantage concurrentiels. Sur le plan des filières choisies, les étudiants portent leur choix par le prisme des débouchés.

Ayant pour point de départ les témoignages des participants à cette table ronde la discussion a abordé différents aspects des programmes de mobilité à savoir l'accès à ces programmes, les paramètres financiers, les difficultés des pays en dehors de l'Union européenne à bénéficier pleinement des avantages offerts par certains programmes. Au cours des débats l'importance d'avoir une bonne maîtrise de la langue française a été clairement prouvée – la plupart des étudiants bénéficiaires de bourses de mobilité ont fait leurs études dans des universités de pays francophones.

Un accent particulier a été mis sur les atouts des programmes de mobilité non seulement au niveau de la qualité de la formation et les opportunités qui en découlent pour une meilleure réalisation professionnelle mais aussi au niveau socioculturel qui constitue un facteur non moins important si on désire être bien placé au marché du travail contemporain. Les études et les stages à l'étranger offrent l'occasion d'un échange de mentalités, de manières à communiquer avec les autres et à réaliser des projets ce qui favorise les capacités d'adaptation des boursiers et par conséquent leur donne des avantages sur leurs concurrents.

En ce qui concerne les débouchés réels pour les bénéficiaires des programmes de mobilité et plus particulièrement les possibilités d'embauche suite aux stages effectués on n'a pas manqué de discuter sur l'impact de la crise économique et les difficultés croissantes d'intégration professionnelle même dans les secteurs les moins affectés.

Atelier interactif (4) : « Le français, langue de l'Europe. Quels débouchés ? »

Confrontée à une pénurie sérieuse d'interprètes de langue française dans les quatre à neuf ans qui viennent, la Commission Européenne poursuit sa campagne de sensibilisation en direction des jeunes. Tour d'horizon des formations en traduction et interprétation. Débouchés possibles, stages et mutualisation des compétences. Le métier de traducteur interprète comme un des débouchés majeur des études en lettres françaises

- Mirjana Aleksoska-Chkatroska, Université « Sts Cyrille et Méthode », ERY de Macédoine
- Mirela Kumbaro Furxhi, Université de Tirana, Albanie
- Vessela Guenova, Université de Sofia, Bulgarie
- Ludmila Zbant, Université d'Etat, Moldavie

Animation conjointe

La formation des traducteurs interprètes (TI) visant le français inclut généralement l'anglais, en plus de la langue native. Cette logique est en lien avec les besoins du marché. Les enseignants sont le plus souvent des traducteurs professionnels (traduction médicale, juridique, technique, économique, poétique, etc.). La place du français est à ce point forte que les traducteurs anglicistes demandent à apprendre le français. L'adossement à la Commission Européenne, l'INALCO, l'AUF, etc. représente une véritable valeur ajoutée. Très clairement, ces cursus de formation des TI sont axés sur l'intégration professionnelle des étudiants. Ce sont donc des formations professionnalisantes, en lien avec les besoins du marché et dotées d'une panoplie plurilingue. Cette dimension a une contrepartie : ce type de formation suppose un niveau linguistique établi et la profession peut rebuter par son niveau de difficulté.

La formation repose sur un triptyque linguistique : deux langues de travail en plus de la langue native pour être au plus compétitif sur le marché du travail, y compris dans les institutions européennes. Le français, s'il apparaît comme langue C compromet sa position. La maîtrise d'une seule langue risque de constituer un handicap pour trouver un emploi.

Quant aux débouchés, l'ouverture des pays de l'Europe centrale et orientale a provoqué un essor de la profession, et subséquemment sur la formation et la professionnalisation. Les deux formations (T et I) sont couplées pour avoir les meilleures chances en termes d'insertion professionnelle : cette profession est sur une exigence élitaires. Le métier de TI touche toutes les familles de métier et peut appeler des formations complémentaires (juridique par exemple). La formation pour sa part se saisit des réalités du marché et de ses évolutions : intégration de la traduction assistée par ordinateur (TAO), de logiciels de

reconnaissance vocale, et fait ainsi face à la complexification technique et à la technicisation de la traduction.

Dans les pays où la demande est faible en français (manque d'investisseurs français, etc.), les étudiants considèrent avoir plus de débouchés avec l'anglais ; paradoxe apparent, les entreprises françaises installées recrutent en priorité des anglophones.

Cependant le français est indispensable sur un segment du marché – les institutions européennes – sous réserve de le combiner avec l'anglais.

En finale, une formation très professionnalisante, en prise avec le marché, évolutive pour des débouchés somme toute assez étroits mais fortement empreints du sceau du qualitatif et des rémunérations à l'envi.

Vu que la formation des traducteurs-interprètes présuppose un niveau de compétences linguistiques assez élevé chez les étudiants, les commentaires du public ont commencé par des félicitations adressées à la Bulgarie au sujet des lycées bilingues dont la création remonte aux années 50 du XX siècle. Toujours dans cet ordre de réflexions on a discuté sur le niveau du français des étudiants où malheureusement on observe une certaine dégradation par rapport au passé en dépit des sources de connaissances beaucoup plus riches qu'auparavant.

Les débats ont porté également sur la promotion de la langue française dans les formations de traducteur-interprète et respectivement sur la motivation des jeunes à choisir ce domaine de réalisation professionnelle où le facteur qualitatif s'avère primordial. A part les universités bulgares qui ne connaissent pas un manque d'étudiants pour les formations de traducteur-interprète et dont les cadres formés sont très bien placés au marché du travail, les participants des autres pays et notamment de l'Albanie, de la Moldavie et de l'ERY de Macédoine ont témoigné de difficultés rencontrées sur le plan du nombre faible d'étudiants, de l'échange insuffisant d'information sur les formations proposées et les perspectives d'insertion professionnelle ce qui a des retombées sur l'employabilité des étudiants. Pour remédier à ces problèmes on fait des efforts pour implanter de nouveaux projets, on collabore avec des associations de traducteurs, on organise des tables rondes en invitant des employeurs etc.

Pourtant, indépendamment des difficultés constatées, les participants au débat ont conclu que la profession du traducteur-interprète, à condition de viser la qualité, offre des perspectives attrayantes de carrière professionnelle et se caractérise par un riche inventaire de débouchés y compris des débouchés globalisants compte tenu des technologies d'information et de communication contemporaines permettant d'exercer cette profession partout dans le monde.

Table ronde (5) : « Stages et insertion professionnelle des jeunes »

Des perspectives des jeunes qui effectuent des stages professionnels en milieu francophone. Quel accompagnement individuel et collectif pour favoriser la découverte de l'entreprise, l'acquisition d'aptitudes permettant une meilleure insertion professionnelle, la valorisation de la diversité et l'égalité des chances.

Identification des bonnes pratiques.

- Daniela Rosca, Université de Craiova, Roumanie
- Ilona Seykova, Université de Sofia, Bulgarie
- Anna Stepanyan, master II lettres, langues, Arménie
- Vanko Popov, promoteur économique, ERY de Macédoine
- Emilia Scifos, société Pentalog, Chisinau, Moldavie
- Emanuela Svilarova, enseignante FLE, Université de Sofia
- Stéfan Alexandru Ghita, Université de construction, Roumanie

Animateur : Petko Staynov, Directeur délégué à la politique scientifique, AUF, bureau Europe centrale et orientale

Les stages professionnels mis en place par l'AUF constituaient un outil dédié aux filières francophones jusqu'en 2011. Depuis, l'AUF recourt à une logique de projets, et n'importe quel étudiant peut être éligible, qu'il appartienne à une filière universitaire francophone (FUF) ou non : c'est donc bien la qualité d'un projet qui est privilégiée. Le premier pays de destination pour ces stages professionnels reste la France. Les organismes d'accueil sont plus de 70 % des universités tandis que les entreprises ne sont que de l'ordre de 22 %. Les institutions administratives recueillent le solde (7 % environ). Les bourses sont co-financées à hauteur de 14 %. Majoritairement, les disciplines représentées sont les suivantes : médecine, informatique, architecture, éducation, génie, chimie, agro-alimentaire, agronomie, droit, sciences de l'information, traduction. Economie, environnement, gestion, langues et psychologie ne valent que pour 1 % des stages.

A l'instar des ateliers et tables rondes précédents, il se confirme que les choix des domaines d'activité sont déterminés par les priorités du marché du travail. Exemple en Roumanie (filiale automobile) : l'offre de formation est adaptée à la demande des professionnels avec l'organisation conjointe de modules de formation. C'est ainsi que le master comprend un semestre de stage en entreprise. On retrouve par là un axe qui s'impose comme majeur : trouver un équilibre dans les relations entreprises-universités au sein des pays francophones.

Quelques principes peuvent être retenus : proposer systématiquement aux étudiants des activités qui se déroulent à l'étranger ; transformer la formation en un milieu internationalisé en encourageant la participation d'étudiants et d'enseignants étrangers ; promouvoir la reconnaissance internationale des diplômes.

Les employeurs recherchent des compétences professionnelles (disciplinaires) et des compétences méthodologiques (transférables), ce que prédisent les universités : il faut donc que le monde professionnel se prononce fortement et encourage cette dynamique. Au demeurant, les bourses de stages professionnels co-financées par les entreprises peuvent avoir un effet levier au bénéfice de la francophonie.

Plébiscités, par les universités, les entreprises et les bénéficiaires, les stages professionnels, en ce qu'ils encouragent la mobilité, l'immersion, un aspect pro-actif des étudiants et rapprochent le champ académique du monde économique dans un univers ipso facto plurilingue, voire multilingue, sont un outil qui doit davantage encore être développé.

La discussion qui a suivi la table ronde a abondé de questions de la part du public d'étudiants assistant à cette séance du séminaire. Les questions ont porté sur les stages dans des entreprises francophones et l'assistance qu'on pourrait avoir de l'AUF pour la recherche du stage désiré, sur l'octroi des bourses et les procédures administratives à accomplir etc. Les participants au débat ont montré un vif intérêt pour les témoignages des anciens boursiers.

Lors de la discussion on a pu entendre aussi l'avis des employeurs dont les représentants avaient pris part aux séances précédentes du séminaire. Ils ont confirmé les avantages des stages professionnels en soulignant que suite aux formations organisées dans leurs entreprises ils ont l'opportunité d'embaucher de jeunes cadres qualifiés et motivés.

A titre d'exemple de bonnes pratiques on a fait connaissance de l'activité de l'IFAG – Sofia. Afin d'accroître la motivation de ses étudiants l'institut invite régulièrement des chefs d'entreprises francophones qui présentent leur besoin de cadres et fournissent ainsi des arguments aux étudiants d'être plus actifs, de créer des projets et de faire valoir leurs

capacités. L'accent a été mis sur l'initiative des étudiants et sur le fait que le diplômé doit savoir présenter et mettre en valeur ses capacités pour s'intégrer avec succès au marché du travail fort concurrentiel.

La dernière constatation a déclenché un débat sur le rôle de l'enseignement et les impératifs d'ordre économique lors duquel des thèses opposées ont été avancées. Les rapports étroits entre la formation professionnelle des jeunes et les débouchés ne doivent pas aller au-delà des limites car l'enseignement remplit avant tout une fonction sociale et fournit aux étudiants des ressources en matière de savoirs et de compétences censées à inciter les gens à développer leurs capacités de façon durable. De ce point de vue il ne faut pas considérer l'étudiant comme « un produit à vendre ». A l'opposé de ces arguments des opinions ont été exprimées en faveur d'une meilleure cohérence entre l'enseignement et le monde des affaires ce qui exige que les étudiants soient plus actifs et puissent profiter des occasions d'une insertion professionnelle réussie.

Conférence : « La loi du marché : de la dimension professionnalisante du français comme levier de la francophonie »

Louis Arzac, Docteur ès lettres, Conseiller en Formation Continue, responsable du Bureau d'études, innovation et développement à la Délégation académique à la formation continue, Rectorat de l'académie de Caen, France

L'équation des déclinologues de 1967 à nos jours, de Gérard Tougas à Julia Kisteva en passant par Michel Quillou ne varie pas, opposant l'idéologie de belle langue, l'exception culturelle à la française au technicisme anglo-saxon et son individualisme, son économisme, avec de temps à autre un cheval de bataille – type plurilinguisme ou multilinguisme – au reste, en l'espèce, tout à fait pertinent, mais qui occulte ou fait écran à une problématique d'ensemble.

Il vaut de réinterroger les motivations des apprenants de français ; encore cette expression est-elle impropre qui laisserait à supposer qu'on apprendrait le français pour le français. Au fond, en filigrane, sont niées des dimensions essentielles, nées des années quatre-vingt, et qui s'accusent fortement depuis ces dernières années.

D'abord le curseur qui pointe les « élites », syntagme qui ne cesse d'être mis en exergue dans les discours des prêcheurs et de leurs supplétifs ne saurait s'appliquer aux seuls impétrants des Grandes Ecoles ou des universités les plus cotées, et visant masters et thèses de doctorat. Il doit bouger en direction des besoins des pays francophones selon une triangulation qui n'exclut en aucun cas le périmètre culturel : métiers en tension, aspirations des étudiants vers ces métiers et formations francophones d'excellence professionnelles et techniques.

Soit, pour l'exemple, une petite ville balnéaire située au bord de la mer Ionienne, du nom de Saranda, en Albanie, Albanie qui s'ouvre au tourisme. Qui dit essor du tourisme, dit des besoins de formations, entre autres, dans le champ de l'hôtellerie restauration y compris d'un point de vue de l'accueil des touristes, autrement appelés clients. Dans ce champ, la conjugaison d'un savoir-faire français et plus largement francophone, et de la langue peut être la pierre de touche du développement. Il suit qu'ouvrir une classe bilingue se justifie pleinement. Or, c'est bien ce qui a été réalisé, à compter de 2011, dans le cadre du projet de formation professionnelle et technique de l'OIF. Les idéologues qui combattent le technicisme viendraient-ils reprocher à l'OIF cette initiative qu'elle serait en droit d'opposer la loi du pragmatisme : la langue est ici indissolublement liée à la formation.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : c'est la formation ADAPTEE à UN TERRITOIRE (et non pas à un pays) qui induit la composante linguistique, pas l'inverse. J'y insiste, la

notion de territoire – surtout dans le cadre de la mondialisation justement -, prime sur celle du pays, et c'est en répondant aux besoins des territoires par la formation que la langue française rendra le service qu'on peut attendre d'elle. Car la langue est au service des hommes, pas l'inverse, là encore. Et c'est bien parce que s'est imposée par quelques caciques l'idée que les hommes étaient au service d'une langue – sorte de déesse païenne que la Francité – qu'une part de la francophonie s'est détachée du réel. Faut-il rappeler que les conseillers ne sont pas les payeurs ? Quand même ils jouiraient de chaires confortables et avec des tribunes toutes dédiées, et tandis qu'ils se trompent avec une régularité métronomique au nom de principes érigés en *doxa*.

Mais élargissons le précédent exemple qui file la démarche suivante : sur les territoires des pays francophones, quels sont les besoins des entreprises ? Les pays ont-ils les moyens de répondre à ces besoins ? La francophonie dispose-t-elle des formations pour y répondre de manière idoine ? Est-elle en capacité d'apporter sa collaboration aux pays demandeurs ? Au cœur de ces formations, le français – et partant le plurilinguisme – a-il une valeur ajoutée ?

Si ces questions – qui, on me le concédera n'ont rien de barbare – sont concevables, alors la francophonie institutionnelle a un rôle essentiel : celui de mener des études précises quant à l'identification des besoins (enfonçons le clou : par territoire), les réponses apportées par les Etats, leurs lacunes, les moyens de les compenser (appui institutionnel, ingénierie de projet, ingénierie de formation, formations de formateurs, formations directes, etc.).

Ce sont ces études qui détermineraient des plans de développement¹ différenciées, avec des acteurs identifiés selon la finesse du grain nécessaire : des Etats pour le tamis le plus gros aux territoires pour le tamis le plus fin.

Ce sillon mérite d'autant plus d'être creusé que nombre d'Etats, francophones ou non, perclus de chantiers en gésine dans le domaine de la formation professionnelle et technique font valoir leurs demandes : c'est le cas de l'Algérie, de la Tunisie, du Mozambique, etc. Autrement dit, ce qui serait suicidaire pour le français et la francophonie consisterait à camper sur des positions fortes, peut-être, mais de repli en visant à « *capter les élites locales et à conquérir de nouveaux publics, souvent séduits par l'environnement culturel propre à l'apprentissage de notre langue* ». Ce prisme culturel – si légitime qu'il soit – continue d'occulter des besoins émergents, qu'ils soient sectoriels (tourisme, hôtellerie, restauration), ou transversaux (guides interprètes, traducteurs, etc.) On peut bien continuer à former des fonctionnaires des organisations internationales et des diplomates accrédités auprès de ces organisations, ce n'est pas dans ce secteur que se situe l'érosion la plus vive, pas plus qu'il n'est vecteur de développement du français : à tout prendre, c'est un wagon utile, pas une locomotive. En revanche, les besoins réels sont ceux qui gagent l'employabilité des apprenants. Et il n'est que temps de recenser les formations qui correspondent aux dits besoins et via lesquels le français, couplé au plurilinguisme, est indispensable. Travail patient, précis et urgent, qui permettrait de composer un camaïeu de formations où le français revendiquerait une place d'avenir sans renier, ni son présent, ni son passé.

Il suivrait de cette proposition – inférent prévisible – que le paradigme de la formation des enseignants en serait considérablement changé, tant d'un point de vue des contenus que d'un point de vue didactique. Mais l'appétence des futurs enseignants serait par là aiguisée. Quelle plus grande motivation que d'être convaincu que ceux-là qu'on s'attache à former auront de meilleures chances de s'intégrer socialement, économiquement et... culturellement.

¹ Traduction en l'espèce de 'business plan'...

Eléments de synthèse générale

Au terme de ce séminaire, cinq axes majeurs ont été dégagés.

Axe 1 : on ne saurait reprocher aux étudiants de chercher par le choix des cursus, et partant des langues, de viser des garanties d'insertion professionnelle, sorte de posture consumériste, alors même que les universités, et les instituts de formation en général, s'attachent à proposer leurs offres en les accompagnant de stratégies mercatiques (qualité des formations, des CV de leurs enseignants, des possibilités d'emploi, etc.) preuve qu'elles sont également tournées sur la question du marché et de l'employabilité de leurs étudiants.

Axe 2 : il convient de s'attacher à la primauté de la polyvalence en termes de formation (apprendre par l'intégration des acquis, concept avancé par Xavier Roegiers, semble être une voie intéressante) qui verrait s'accorder didactique des langues et didactique professionnelle en « alliant le complexe, qui donne du sens, au concret, qui donne de l'efficacité ».

Axe 3 : proclamé, le plurilinguisme doit être abordé de manière pragmatique; il ne s'agit plus de l'invoquer sur le mode incantatoire, mais de l'intégrer dans les cursus, considérant qu'il est aussi indispensable que transversal.

Axe 4 : les connexions entre sphère académique et sphère professionnelle doivent être multipliées, via les stages professionnels, l'intervention des entreprises au sein des cursus, la promotion des formations professionnalisantes courtes, avec un couplage systématique formation et les langues sans se départir de la dimension interculturelle (cf. Gilles Lugrin)

Axe 5 : il semble que les linéaments d'une nouvelle taxinomie du français émergent :

- le français « par nature » consubstantiel aux métiers (traduction-interprétariat)
- le français « par nature et culture » lié à des familles de métiers où son statut est viable (soit la famille des métiers du tourisme : pour un guide, le français serait « par nature » c'est-à-dire indispensable à l'exercice de sa profession; pour un cuisinier, le français serait « par culture » c'est-à-dire constituant une valeur ajoutée, mais non indispensable à l'exercice de sa profession.
- le français « par culture », non consubstantiel à une famille de métiers, mais pouvant dans tous les cas, représenter une valeur de distinction.